

CONSEIL D'ORIENTATION DES RETRAITES
Séance plénière du 20 décembre 2017 à 9 h 30
« Les opinions sur la retraite »

Document n° 1bis
<i>Document de travail, n'engage pas le Conseil</i>

Les enquêtes sur les opinions et les attentes à l'égard de la retraite

Secrétariat général du Conseil d'orientation des retraites

Les enquêtes sur les opinions et les attentes à l'égard de la retraite

Les enquêtes d'opinion sur la retraite sont nombreuses. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette note vise à présenter les sources existantes ainsi que leur méthodologie. La première partie décrit les enquêtes académiques existantes en France et en Europe et renvoie à chaque document du dossier pour les résultats obtenus. La seconde partie recense les sondages d'opinions sur le sujet de la retraite lorsqu'ils font l'objet d'un suivi dans le temps ou parce qu'ils viennent d'être effectués sur un thème spécifique. Comme ces enquêtes ne sont pas présentées dans le dossier, leurs principaux résultats sont rappelés dans cette note.

En outre, il faut noter que certaines questions de ces enquêtes et sondages peuvent parfois induire des biais dans les réponses. Par exemple, le fait de parler de risque de faillite du système de retraite, alors même que la probabilité de réalisation de ce risque est nul en répartition, peut induire des biais sur les réponses des assurés quant aux besoins de réforme ou encore quant à l'inquiétude par rapport à leurs droits.

1. Enquêtes académiques

Ces enquêtes sont réalisées par des chercheurs et/ou des administrations. Elles se distinguent par la taille de leur échantillon (en général supérieur à 2 000 personnes) et par la densité de leur questionnaire permettant de bien comprendre les interactions entre opinions sur la retraite, caractéristiques personnelles et socioprofessionnelles ou encore valeurs culturelles ou socioéconomiques des enquêtés, même si cette dernière dimension est encore peu étudiée dans le dossier.

1.1 Le Baromètre de la DREES

Depuis 2000, le Baromètre d'opinion de la DREES est une enquête réalisée annuellement afin de suivre l'évolution de l'opinion des Français sur leur santé, sur la protection sociale dans l'ensemble de ses dimensions ainsi que sur les inégalités sociales¹. Elle se déroule en face à face auprès d'un échantillon représentatif de la population française métropolitaine âgée de 18 ans ou plus. Cet échantillon est construit selon la méthode des quotas par sexe, âge (6 tranches) et profession de la personne de référence (8 catégories), après stratification par grande région (8 catégories) et catégorie d'agglomération (5 catégories). Un peu plus de 3 000 personnes² sont interrogées au cours de l'automne de chaque année, ce qui représente une taille importante pour ce type d'enquête.

Le questionnaire comporte neuf modules thématiques : inégalités ; pauvreté et exclusion ; logement ; retraite ; famille ; handicap et dépendance ; protection sociale ; santé et cohésion sociale³. À partir de 2014, la plupart des thèmes comportent un socle de questions annuelles et

¹ L'enquête est réalisée par BVA depuis 2004 (IFOP de 2000 à 2002). Elle n'a pas été réalisée en 2003.

² Jusqu'en 2013, un peu plus de 4 000 personnes étaient interrogées chaque année. En 2016, 3 038 personnes ont été interrogées.

³ Les modules inégalités et cohésion sociale ont été ajoutés en 2014. Le module cohésion sociale constitue le prolongement du Baromètre de la Cohésion sociale, qui était collecté et analysé par le CREDOC depuis 2011 et est exploité en collaboration avec la DGCS.

un ensemble de questions posées alternativement une année sur deux⁴. L'intégralité des questions relatives à la retraite ne sont notamment posées que les années impaires. Pour chaque thème, le questionnaire vise à connaître les attentes et les préoccupations des Français, rendant compte de l'opinion sur le fonctionnement du système actuel et sur de potentielles réformes.

Concernant plus spécifiquement la retraite, le baromètre permet de suivre les opinions et aspirations vis-à-vis de l'équité du système de retraite (opinion sur les droits conjugaux et familiaux, sur l'existence de dispositifs anticipés de carrière, de durées d'assurance différenciées selon la catégorie sociale et l'existence de régimes par statut), les souhaits de réforme (choix d'un levier paramétrique -âge, durée, cotisation, pension-, et introduction d'une dose de capitalisation), sur le niveau de vie des retraités actuels et anticipé à la retraite et sur l'âge (âge souhaité, âge envisagé, et, pour les personnes déjà retraitées, âge effectif) et le montant de la retraite.

Même si certaines questions ont pu changer d'une vague à l'autre, le principe directeur d'un tel baromètre est la stabilité de son questionnaire : les mêmes questions ont vocation à être posées dans les mêmes termes chaque année. Le baromètre de la DREES permet ainsi d'apprécier comment ont évolué, au cours des quinze dernières années, un certain nombre d'opinions, attentes et attitudes vis-à-vis de la retraite. L'intérêt du baromètre réside aussi dans la possibilité de lier les réponses données sur la retraite à l'opinion générale sur la protection sociale dans son ensemble, la perception de l'égalité des chances ou encore le degré d'intervention de l'État.

En 2017, la DREES, France Stratégie et le Haut Conseil du financement de la protection sociale (HCFiPS) ont réalisé une enquête sur la connaissance et les opinions qu'ont les individus des modalités de financement de la protection sociale auprès de 1 500 personnes en France métropolitaine. La réalisation de l'enquête a été confiée à BVA, dans le cadre du marché passé avec la DREES pour le Baromètre, afin d'« ancrer » l'enquête sur les résultats du baromètre et de pouvoir mettre en perspective les opinions exprimées en matière de prestations et de financement. Parmi l'un des thèmes traités, l'un revient sur le lien entre cotisation et ouverture des droits : environ neuf personnes sur dix répondent qu'il faut avoir cotisé pour avoir droit à une retraite complémentaire et huit sur dix à une retraite de base.

Les résultats concernant l'opinion sur le système de retraite actuel issus de l'exploitation du Baromètre sont présentés dans le **document n° 2**, un zoom spécifique sur les opinions des jeunes étant présenté dans le **document n° 3**. Le **document n° 6** revient sur les souhaits des Français face à une éventuelle réforme.

1.2 L'enquête « Attentes et perception des Français à l'égard de la retraite »

L'enquête « Attentes et perceptions des Français à l'égard de la retraite » de la Caisse des Dépôts⁵ a été réalisée par voie postale du 10 septembre au 12 octobre 2012 sur un échantillon représentatif de la population française de 18 ans et plus vivant en France métropolitaine⁶. Le

⁴ Les modules « Famille » et « Handicap / dépendance » étaient déjà posés alternativement tous les deux ans depuis 2010.

⁵ Cette enquête est le fruit d'une collaboration entre la Caisse des Dépôts, Luc Arrondel et André Masson (CNRS-PSE) et Hector Calvo (Université de Southampton), avec le soutien de l'Institut CDC pour la recherche.

⁶ L'enquête a été réalisée par TNS Sofrès.

questionnaire a été envoyé à 4 000 individus⁷ et 2 776 questionnaires exploitables ont été retournés. Parmi les répondants, 2 000 personnes avaient déjà été interrogées (par questionnaire postal) en 2011 dans le cadre du panel *PATER* (Patrimoine et Préférences vis-à-vis du temps et du risque) sur les préférences et les comportements d'épargne⁸ et ont été réinterrogées en 2013.

Le questionnaire est composé de 149 questions. Il est divisé en 6 parties⁹, permettant de décrire la situation personnelle, professionnelle et le déroulement de carrière passée et à venir, la situation familiale et les transferts intergénérationnels, les comportements d'épargne et la situation patrimoniale, les comportements de consommation et la santé, etc. Dans la partie centrale du questionnaire (partie D, 75 questions), la situation personnelle et les anticipations en matière de retraite sont abordées : degré de connaissance du système français et des droits personnels, niveau d'inquiétude à l'égard du système, degré d'attachement au système, réformes attendues et souhaitées, anticipations en matière de revenu à la retraite, etc.

L'intérêt de cette enquête, encore largement sous-exploitée à ce jour, réside dans son questionnaire très vaste permettant notamment de mieux cerner la formation des opinions en matière de retraite. L'appariement avec *PATER* permet en outre de comprendre comment l'aversion pour le risque ou encore le degré de prévoyance des personnes influencent les opinions sur la retraite.

Trois documents du dossier proviennent de nouvelles exploitations de cette enquête. Le **document n° 5** essaie de mieux comprendre comment les opinions sur la retraite se forment et sont influencées ou non par la situation personnelle et professionnelle des personnes enquêtées. Le **document n° 7** revient sur les attentes des Français quant aux objectifs qu'une réforme devrait poursuivre. Enfin, le **document n° 9** décrit la connaissance qu'ont les personnes de leurs droits à la retraite.

1.3 L'enquête « Motivations de départ à la retraite »

L'enquête « Motivations de départ à la retraite » a pour objectif principal d'identifier les motivations de départ à la retraite des personnes récemment parties à la retraite. Elle est le fruit d'une collaboration historique entre la CNAV, le secrétariat général du COR, la DREES et la DSS. Lors des deux premières vagues de l'enquête (2010 et 2012), environ 3 000 personnes nouvellement retraitées ont été interrogées. Depuis la troisième vague de l'enquête (2014), le régime de la Fonction publique de l'État et la Caisse des Dépôts en tant que gestionnaire du régime des agents des collectivités locales (CNRACL) participent également à l'enquête et l'AGIRC-ARRCO a été intégré pour la quatrième vague de

⁷ Ces individus ont été sélectionnés parmi le panel de la Sofrès.

⁸ L'enquête PATER contient plus de 200 questions (factuelles ou subjectives) abordant les thèmes suivants : "le travail, la carrière, les revenus", "la famille et les transferts intergénérationnels", "les placements et la gestion de l'argent", "la retraite", "la santé, le risque, l'espérance de vie", "la consommation, les loisirs, les voyages", "société et politique" et "le contexte économique". En 2011, de nouvelles questions ont concerné d'autres anticipations (inflation, prix immobiliers, etc.) et ont permis de mesurer l'éducation financière des individus, les capacités cognitives et informationnelles (capacités de calcul, aptitude à se projeter dans l'avenir, etc.) mobilisées dans les décisions d'épargne, de retraite, de demande d'actifs risqués, ... Et suite aux réformes en cours de l'État concernant la vieillesse, l'enquête a été complétée par un volet "dépendance des personnes âgées" apportant un éclairage sur les comportements des familles vis-à-vis de cette question

⁹ Partie A : situation professionnelle / carrière ; partie B : famille et transferts intergénérationnels ; partie C : placements financiers, biens immobiliers / préparation retraite ; partie D : retraite ; partie E : santé, risque de vie, espérance de vie et partie F : autres thèmes.

l'enquête. Pour cette dernière, 4 972 personnes¹⁰ ont été interrogées par téléphone entre février et avril 2017¹¹.

L'échantillon de l'enquête a été tiré parmi les 653 674 nouveaux retraités, résidant en France et ayant liquidé leur retraite de droit direct dans l'un des trois régimes de base (CNAV, régime de la fonction publique de l'État et CNRACL) entre le 1^{er} juillet 2015 et le 30 juin 2016. Les pondérations effectuées veillent à respecter la représentativité des personnes interrogées par rapport à la population totale des nouveaux retraités pour chacun des trois régimes, notamment sur le plan de leur situation au moment du départ à la retraite : âge de liquidation, statut d'activité à la veille du départ à la retraite, situation vis-à-vis du taux plein, etc.

Cette enquête a pour but d'analyser périodiquement les comportements de départ à la retraite tels qu'exprimés par les assurés eux-mêmes. La majorité des questions posées aux retraités sont identiques d'une vague à l'autre de l'enquête et visent à :

- récolter des informations susceptibles d'expliquer la décision de partir à la retraite. L'approche ne cherche pas à identifier la motivation principale du départ à la retraite mais plutôt à balayer plusieurs déterminants qui ont pu jouer à des degrés divers. Une liste de facteurs possibles (projets personnels, problèmes de santé, contraintes familiales, conditions de travail, incitations financières, etc.) est passée en revue et les nouveaux retraités doivent déclarer pour chacun si celui-ci a joué « beaucoup », « assez », « peu » ou « pas du tout » dans leur décision ;
- évaluer le niveau de connaissances de certains dispositifs institutionnels (décote, surcote, cumul emploi-retraite, retraite progressive, etc.).

Les données de l'enquête sont ensuite appariées avec des données provenant des bases de gestion des trois régimes de base et de l'AGIRC-ARRCO (montant de pension, durée validée, rémunérations au cours de la carrière, etc.).

Pour cette quatrième vague, deux modules complémentaires ont été ajoutés à l'enquête¹². Le premier module vise à connaître la perception du système de retraite en termes de liberté offerte dans le choix de la date de départ. Le deuxième module a pour objectif de recueillir un certain nombre d'informations sur la situation patrimoniale des nouveaux retraités et de voir dans quelle mesure celle-ci a joué sur leur décision de départ à la retraite.

Deux documents du dossier sont issus de l'exploitation de cette nouvelle vague. Le **document n° 4** analyse l'opinion des personnes quant à la liberté de choix offerte ou non pour le départ à la retraite par le système. Le **document n° 8** présente les résultats de la nouvelle vague de l'enquête sur les motivations de départ.

¹⁰ Dont 2 912 ayant liquidé leurs droits à la CNAV, 1 032 au SRE (hors fonctionnaires devenus invalides et n'ayant pas encore atteint à la date de l'enquête l'âge d'ouverture des droits à la retraite de droit commun et hors militaires n'ayant pas repris d'activité après leur carrière militaire) et 1 028 à la CNRACL.

¹¹ L'enquête, confiée à Médiamétrie, a été réalisée par voie téléphonique. Les nouveaux retraités sélectionnés avaient auparavant reçu une lettre de la part de leur régime de retraite les informant de l'enquête et de ses objectifs ainsi que de la période de réalisation de l'enquête.

¹² L'enquête a été allégée et s'est concentrée sur les principaux facteurs cités lors des vagues précédentes afin de dégager le temps nécessaire pour ces deux modules ponctuels. Il est prévu que la prochaine vague intègre également de nouveaux modules ponctuels et que l'intégralité des items sera reposée toutes les trois vagues.

1.4 L'enquête européenne SHARE et les autres panels à l'étranger sur le vieillissement

L'enquête européenne SHARE (Survey on Health, Ageing and Retirement in Europe) est une enquête longitudinale sur panel effectuée auprès de plus de 80 000 européens âgés de 50 ans et plus (leur conjoint sont également interrogés, quel que soit leur âge). L'enquête est réalisée tous les deux ans. Elle a démarré en 2004 dans onze pays et pour la septième vague, réalisée en 2017, 25 pays de l'Union européenne ainsi que certains pays non membres de l'UE, comme la Suisse et Israël, ont participé à l'enquête.

Le questionnaire des différentes vagues permet de collecter des données sur l'état de santé, les dépenses médicales, le statut socio-économique, les conditions de vie des 50 ans et plus. Il est administré en face à face et dure environ 1 heure – ce qui est long pour une enquête.

SHARE s'inscrit dans un contexte international. Afin de permettre au mieux de réaliser des comparaisons internationales dans le domaine des politiques sociales, le questionnaire utilisé est harmonisé pour tous les pays participant à l'enquête.

SHARE fait partie d'un ensemble de panels mondiaux basés sur les mêmes principes et conçus pour des études similaires sur le vieillissement. Outre les enquête HRS (Health and Retirement Study) et ELSA (English Longitudinal Study of Ageing) dont elle s'est inspirée, il est possible de citer les enquêtes ELSA, KloSA (Korean Longitudinal Study of Aging), JSTAR (Japanese Study on Aging and Retirement), CHARLS (Chinese Health and Retirement Longitudinal Study), IFLS (Indonesian Family Life Survey), TILDA (Irish Longitudinal Study on Aging), ou encore LASI (Longitudinal Aging Study in India).

La coordination européenne est gérée par le MEA (Centre de Recherche en Économie du Vieillissement) de l'Université de Munich (Institut Max Planck de Droit Social et de Politique Sociale). À l'échelle nationale, chaque pays est doté d'une équipe chargée de coordonner l'enquête (le Laboratoire d'Économie et de Gestion des Organisations de Santé de l'université Paris Dauphine (LEDa-LEGOS) pour la France)¹³.

L'enquête est utilisée par des chercheurs en médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique. La dimension longitudinale de l'enquête s'inscrit dans une vision dynamique du vieillissement comme processus. Il est notamment possible d'observer les répercussions d'événements précis qui seraient survenus entre deux vagues, comme exemple l'effet du passage à la retraite sur la santé¹⁴.

SHARE s'est inspirée de l'enquête HRS qui est depuis plus de vingt ans l'une des principales sources d'information sur la santé et le bien-être économique des adultes de plus de 50 ans aux États-Unis. Il s'agit d'un projet longitudinal financé par l'Institut national sur le vieillissement et la sécurité sociale. L'enquête 2014 du HRS comportait un module spécifique sur les motivations financières du départ à la retraite. Actuellement, les Américains prétendent à leurs prestations de retraite de Sécurité sociale dès 62 ans, la décote étant de 0,55 % par mois jusqu'à l'âge du taux plein¹⁵ et la surcote de 8 % par an au-delà¹⁶. Ces règles ont été calibrées de façon à ce que le système soit actuariellement neutre. Une part importante des Américains

¹³ Le COR soutient financièrement chaque vague de l'enquête nationale.

¹⁴ Voir à ce sujet le [document n° 15](#) de la séance du 23 novembre 2016.

¹⁵ 66 ans pour la génération 1947.

¹⁶ Voir le [Panorama des systèmes de retraite en France et à l'étranger](#), COR, Octobre 2016

cessent pourtant de travailler et réclament leurs prestations en moyenne vers l'âge de 63 ans. Les questions posées cherchaient alors à savoir quelles seraient les incitations financières à reporter la demande de retraite versée par la Sécurité sociale et à travailler plus longtemps¹⁷.

1.5 Les autres enquêtes européennes

Les deux enquêtes listées ci-après ne portent pas sur les retraites en tant que telles mais comportent ou ont pu comporter certaines questions permettant de mieux appréhender le processus de formation des opinions sur la protection sociale dans son ensemble et parfois plus spécifiquement sur les retraites.

L'European Social Survey¹⁸ (ESS) est une enquête européenne menée tous les deux ans depuis 2001 et porte sur un ensemble de questions sociales telles que la politique, les médias, la confiance, les relations sociales, la solidarité, le bien-être, l'exclusion sociale, etc. En 2012 par exemple, plus de trente pays ont participé à l'enquête. L'échantillon rassemblait ainsi environ 55 000 répondants, dont environ 2 000 en France.

L'International Social Survey Program (ISSP) est également une enquête réalisée dans plus de 50 pays qui s'intéresse aux valeurs, attitudes et comportements des individus sur des thématiques variées. Celles-ci sont différentes chaque année, avec une récurrence des thématiques environ tous les dix ans.

Ainsi dans les enquêtes ISSP de 1985, 1990, 1996 et 2006 et ESS de 2008, il était notamment demandé aux enquêtés quel périmètre de responsabilités devrait être donné à l'État. Les grandes fonctions de la Sécurité sociale (protection contre les risques liés à la maladie, la vieillesse, les accidents du travail, le chômage ou la charge d'enfants) étaient plébiscitées partout en Europe¹⁹. Concernant le fait de garantir un niveau de vie décent pour les personnes âgées, 92 % des Français considéraient que ces fonctions devaient « tout à fait » ou « probablement incomber à l'État » selon l'enquête ISSP de 2006 ; l'ESS de 2008 livrait des résultats analogues.

La vague de 2008 de l'ESS comportait également des questions relatives au chômage et à la retraite. Une des exploitations réalisées à partir de cette enquête montrait que, tandis que les préférences des européens allaient vers une redistribution basée sur l'égalité des prestations quelles que soient les contributions versées dans le cas du chômage (risque incertain où la protection doit alors être collective), elles étaient plus partagées entre redistribution basée sur l'équité (ceux qui ont cotisé plus doivent recevoir plus) et redistribution basée sur l'égalité dans le cas de la retraite (risque certain contre lequel chacun peut se prémunir en épargnant au préalable)²⁰. Les catégories sociales les plus favorisées²¹ et votant à droite étaient plus enclines à des principes de redistribution des prestations chômage et retraite basés sur l'équité, les catégories moyennes votant au centre s'orientaient plus vers des principes

¹⁷¹⁷ R. Maurer and O. Mitchell, « Older people's willingness to delay social security claiming », NBER working paper 22942, December 2016.

¹⁸ Enquête Sociale Européenne.

¹⁹ Gonthier F, 2015. « Les Français et la Sécurité sociale dans les grandes enquêtes nationales et internationales. Un soutien fort et durable », *Informations sociales*, n°189, p. 82-90.

²⁰ Tim Reeskens and Wim van Oorschot, « Equity, equality or need ? A study of popular preferences for welfare redistribution principles across 24 European countries », *Journal of European Public Policy*, 2013.

²¹ Revenus les plus élevés, plus souvent en emploi et avec un niveau d'éducation supérieur.

redistributifs basés sur l'égalité et les catégories les moins favorisées vers des principes basés sur les besoins (ceux qui ont les plus bas revenus doivent recevoir plus). Pour les retraites, les préférences individuelles étaient en outre influencées par le contexte institutionnel et le niveau de dépenses sociales du pays. Pour le chômage, les préférences individuelles étaient indifférentes à ces deux variables.

2 Les sondages d'opinion

Les sondages d'opinion retiennent en général des échantillons de taille plus modeste (aux alentours de 1 000 personnes) et leur questionnaire est plus restreint que les enquêtes académiques. Néanmoins, certains d'entre eux se distinguent par leur suivi dans le temps. Enfin, les résultats de l'enquête AGIRC-ARRCO sur la préparation à la retraite des salariés du secteur privé sont mentionnés ici en raison de leur sujet spécifique : la façon dont les salariés préparent leur retraite et l'information délivrée en vue de celle-ci (voir la partie 3 du dossier).

a) Les français, l'épargne et la retraite (enquête du Cercle de l'épargne et enquête du Cercle des épargnants)

Cette enquête est menée annuellement depuis 2005 par le Cercle des épargnants. Elle a été dédoublée en 2016 et est également menée par l'Observatoire de l'épargne et de la retraite pour le compte du Cercle de l'épargne.

Ces deux enquêtes sont réalisées²² auprès d'échantillons d'environ 1 000 personnes représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, constitués d'après la méthode des quotas (sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle, région).

Le Cercle des épargnants et le Cercle de l'épargne ont pour but de promouvoir l'épargne individuelle en vue de la retraite. Les adhérents au Cercle des épargnants sont des assurés ayant souscrit des plans d'épargne retraite populaire et des contrats Madelin auprès d'un assureur. La présentation des résultats peut faire débat. Par exemple, les commentaires des résultats de l'enquête de 2014 précisaient que les Français surestimaient le montant de pension qu'ils auraient à la retraite alors que 46 % d'entre eux s'attendaient à percevoir 60 % ou moins de leur salaire actuel²³.

Sans revenir sur l'ensemble des données de ces deux enquêtes, plusieurs résultats méritent d'être relevés pour 2016 et 2017 :

- la retraite a plutôt une connotation positive, elle est associée pour 65 % des Français à une « nouvelle vie », aux « loisirs » (60 %) ou encore à la famille et aux amis (49 %). Seuls 8 % des sondés l'associent à la solitude et 7 % à l'ennui. Pourtant, 67 % des actifs se déclarent inquiets pour leur retraite ;
- 70 % des sondés sont favorables à l'intégration du régime des fonctionnaires dans le régime général et 61 % pour la suppression des régimes spéciaux quand seulement 40 % approuvent l'idée d'un report à 65 ans de l'âge légal de départ à la retraite²⁴ ;

²² L'enquête du Cercle des épargnants est réalisée par le CSA, celle du Cercle de l'épargne par l'IFOP.

²³ Selon l'étude de la DREES réalisée sur l'EIR2012, le taux de remplacement (première retraite rapportée au dernier salaire) médian était de l'ordre de 74 % pour les retraités nés en 1946 ou avant (voir H. Senghor, « Le taux de remplacement du salaire par la retraite diminue au fil des générations », Études et résultats n° 926, juillet 2015).

²⁴ Enquête du Cercle de l'épargne.

- 79 % des personnes enquêtées craignent de ne pas avoir assez de revenus à la retraite. Pourtant, seulement 21% des actifs épargnent régulièrement en vue de leur retraite.

b) L'Observatoire Français des Retraites

Cette enquête de l'Union Mutualiste des Retraités (UMR) et Liaisons sociales est réalisée tous les 6 mois puis tous les ans depuis 2009 sur un échantillon d'environ 1 000 personnes constitué selon la méthode des quotas. La dernière enquête date de 2015. L'intérêt de cette enquête est qu'elle comporte des questions récurrentes relatives au niveau de confiance sur les conditions de vie à la retraite (santé et accès aux soins, capacité à vivre de façon indépendante, niveau de vie et montant de la retraite) et les comportements d'épargne en vue de la retraite.

Entre 2009 et 2015, le niveau de confiance sur la santé et l'autonomie à la retraite s'est plutôt amélioré : 59 % des sondés se déclaraient plutôt confiants sur ces deux items contre respectivement 41 % et 44 % en 2009. En revanche, 20 % des actifs seulement se déclaraient confiants quant à leur montant de retraite (mais 54 % des retraités) et 32 % quant à leur niveau de vie (contre 67 % des retraités). Globalement, le degré de confiance sur ces items était en amélioration depuis 2009. Cependant, le degré de variabilité des réponses (le degré de confiance sur l'un ou l'autre des items pouvant varier de quasiment 20 points d'une année sur l'autre) rend toute interprétation difficile. Les comportements d'épargne en vue de la retraite semblaient beaucoup plus stables avec environ 50 % des enquêtés déclarant épargner de façon régulière ou irrégulière entre 2009 et 2015.

Cette enquête comporte également des questions plus ponctuelles. Par exemple, les questions posées en 2015 portaient sur le projet d'accord AGIRC-ARRCO qui a été finalisé le 30 octobre 2015, sur l'âge maximum d'activité dans « de bonnes conditions » et sur les catégories sur lesquelles faire porter prioritairement les efforts pour assurer l'avenir du système de retraite.

c) L'enquête d'HSBC

L'enquête du Groupe HSBC, réalisée annuellement depuis 2004, cherche à évaluer les effets de l'allongement de l'espérance de vie de la population mondiale sur les comportements. Les éditions successives s'articulent autour de plusieurs thèmes qui mettent en évidence la manière dont, partout dans le monde, les individus préparent leur retraite : les attentes à l'égard de la retraite, l'épargne, les transmissions, etc.

Dans son 14^e rapport sur l'avenir de la retraite, intitulé « Sables mouvants », HSBC propose un panorama sur les comportements et les opinions vis-à-vis de la retraite dans 16 pays développés et émergents, dont la France²⁵. L'étude se base sur des données d'enquêtes nationales, effectuées entre novembre 2016 et janvier 2017, à partir d'échantillons représentatifs des plus de 21 ans, en âge de travailler ou à la retraite (plus de 1 000 personnes pour la France).

Les Français apparaissent comme les plus pessimistes à bien des égards. En moyenne dans les 16 pays, 34 % des personnes en âge de travailler estiment que leur situation financière à la retraite sera confortable, contre 10 % seulement en France, dernier pays du classement pour

²⁵ Voir le [Lu pour vous n° 3](#) de mai 2017.

cette question (69 % en Inde). En revanche, les Français sont parmi les plus confiants sur l'offre de soins dans le futur : 11 % sont inquiets sur la disponibilité et le coût futur des soins, contre 25 % en moyenne dans les 16 pays.

d) L'enquête AGIRC-ARRCO sur la préparation à la retraite

Cette enquête a été réalisée par Internet d'octobre 2017 sur un échantillon de 1005 personnes représentatif de la population française salariée du secteur privé âgée de 18 ans et plus²⁶. L'échantillon a été constitué selon la méthode des quotas, au regard des critères de sexe, d'âge, de catégorie socioprofessionnelle, de catégorie d'agglomération et de région de résidence.

Parmi les principaux enseignements de cette enquête, une majorité de salariés (56 %), particulièrement les plus âgés et les cadres, se préoccupe de la retraite lors des choix de vie (congés parental, passage d'un temps plein à un temps partiel, création d'entreprise, expatriation, etc.). Mais seulement 39 % déclarent la préparer dès à présent, 55 % parmi les 50 ans et plus. Une majorité de ces derniers (54 %) déclare en outre être certaine d'avoir une retraite. *A contrario*, 62 % des 35-49 ans ne s'y intéressent pas et 41 % disent n'être pas certains d'avoir une retraite un jour.

68 % des salariés se disent mal informés sur la retraite et 43 % d'entre eux jugent l'accès à l'information trop complexe, même si l'information s'améliore pour 38 % d'entre eux. Seuls 17 % des salariés la jugent facile d'accès et ont déjà recouru à l'un des services proposés. L'un des objectifs de l'information donnée aux salariés est de leur permettre d'arbitrer entre âge et montant de la retraite. Sur ce point, 57 % des salariés envisagent de partir à la retraite dès qu'ils en rempliront les conditions, quitte à obtenir une pension moins élevée, cette proportion étant un peu plus élevée pour les salariés de 50 ans et plus (61 %). À l'inverse, 41 % sont prêts à travailler plus longtemps pour obtenir une pension d'un montant plus élevé.

Cette enquête a été menée à l'occasion des « rendez-vous de la retraite » qui sont organisés périodiquement par l'AGIRC-ARRCO. Ils visent à informer les salariés sur la retraite par le biais de conférences organisées avec la presse régionale et de portes ouvertes dans les CICAS²⁷ (Centres d'Information de Conseil et d'Accueil des Salariés). Plus de 17 000 visiteurs ont été accueillis sur 1 journée et demie, montrant l'intérêt porté à la retraite.

²⁶ Cette enquête a été réalisée par Opinion Way.

²⁷ Les CICAS informent les salariés de leurs droits à la retraite et accompagnent les futurs retraités lors de leur demande de retraite AGIRC-ARRCO et IRCANTEC.